

► Objectif

Apporter des conseils personnalisés répondant aux besoins des artisans dans les domaines juridiques, fiscaux, sociaux et administratifs.

► Bénéficiaires

Tout artisan inscrit au répertoire des métiers.

► Prestation

La CMA vous oriente et vous conseille sur :

- l'environnement juridique :
 - › forme juridique, baux commerciaux, contentieux, ...
- le droit fiscal :
 - › les évolutions législatives et leurs conséquences pour votre entreprise,
 - › analyse et propositions.
- le statut social :
 - › l'évolution de la couverture sociale en fonction de votre statut de dirigeant.
- vos démarches administratives :
 - › urbanisme, installations classées ou soumises à autorisation, marchés publics,...

► Modalités

Sur rendez-vous, par téléphone et courriel.

► Références

Conseils permanents assurés tout au long de l'année par du personnel qualifié et formé.

► Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège

Tél. : 05.34.09.88.00

Pour le Pays d'Olmes, Mirepoix et pour le Pays du Couserans : Sandra ROUGE

Courriel : s.rouge@cm-ariège.fr

Pour le Pays de Foix Haute Ariège et le Pays des Portes d'Ariège : Lionel BROTONS

Courriel : l.brotons@cm-ariège.fr



*Chambre de Métiers
et de l'Artisanat*

Ariège

Chef d'entreprise : développement, promotion, modernisation